

CH/Budget fédéral 2012: augmentation des dépenses de prévoyance sociale

Berne (awp/ats) - Les dépenses ordinaires de la Confédération devraient progresser l'an prochain de 1 milliard de francs par rapport au budget 2011, soit de 2,4%. La prévoyance sociale en sera la principale bénéficiaire avec 600 millions supplémentaires.

Cette hausse est principalement due au développement démographique (dépenses supplémentaires liées à l'AVS) et à l'augmentation des coûts de la santé. Les bouleversements politiques en Afrique du Nord y contribuent aussi. Le budget 2012 prévoit 100 millions de plus pour le domaine de la migration afin de gérer le nombre croissant de demandes d'asile.

L'Office fédéral des migrations a déjà augmenté son personnel cette année. Si l'évolution se poursuit, il devra encore embaucher en 2012 et investir pour l'hébergement et l'encadrement des requérants d'asile, a expliqué jeudi devant la presse la ministre des finances Eveline Widmer-Schlumpf.

La coopération au développement fait le bond le plus important avec des dépenses en hausse de 8,9% (+170 millions). Cette évolution est liée à la décision du Parlement d'imposer une part d'aide au développement d'au moins 0,5% du revenu national brut, a rappelé Mme Widmer-Schlumpf.

Comme le souhaite les Chambres et le Conseil fédéral, les moyens accordés à la recherche et la formation enregistrent aussi une croissance supérieure à la moyenne (+5,6%) et devraient recevoir 350 millions de plus que budgété pour 2011. Ce montant tient compte des augmentations d'au moins 100 millions des crédits consacrés à la formation professionnelle et aux hautes écoles spécialisées.

Les transports devraient bénéficier de 380 millions de plus (+4,7%). En cause une augmentations des coûts d'exploitation et d'entretien mais aussi des dépenses plus élevées pour l'infrastructure ferroviaire et le trafic régional des voyageurs.

La défense devrait en revanche absorber 290 millions de francs de moins. C'est surtout lié au fait que l'an dernier, le Département de la défense avait fait figurer au budget 2011 des soldes de crédits provenant des années précédentes. Cela devrait se reproduire cette année et, selon ses besoins, le département pourra reporter le solde sur le budget 2012.

ats/sm

(AWP / 30.06.2011 15h20)